



HAL
open science

Mise en perspective historique : la crise de 1846-1850

Yves Charbit

► **To cite this version:**

Yves Charbit. Mise en perspective historique : la crise de 1846-1850. Working Paper du Ceped #21, Centre Population et Développement. 2012, pp.14. <hal-04159276>

HAL Id: hal-04159276

<https://hal.science/hal-04159276v1>

Submitted on 11 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Mise en perspective historique : la crise de 1846-1850

Yves charbit

Centre Population et Développement

UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD

<http://www.cepel.org/wp>

Yves Charbit

Démographe et Professeur des universités à l'université Paris Descartes,

Yves Charbit est également directeur du CEPED.

yves.charbit@ceped.org

Citation recommandée • Recommended citation

Charbit Yves, « Mise en perspective historique : la crise de 1846-1850 », *Working Paper du CEPED*, numéro 21, UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD, Paris, février 2012.

Disponible sur <http://www.ceped.org/wp>

CEPED • Centre Population et Développement

UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD

19 rue Jacob, 75006 Paris - France

<http://www.ceped.org/> • contact@ceped.org

Les Working Papers du CEPED constituent des **documents de travail** portant sur des recherches menées par des chercheurs du CEPED ou associés. Rédigés pour une diffusion rapide, ces papiers n'ont pas été formellement relus et édités. Certaines versions de ces documents de travail peuvent être soumises à une revue à comité de lecture.

Les droits d'auteur sont détenus par les auteurs.

*CEPED Working Papers are **working papers** on current research conducted by CEPED-affiliated researchers. Written for timely dissemination, these papers have not been formally edited or peer reviewed. Versions of these working papers are sometimes submitted for publication in peer-reviewed journals.*

Copyrights are held by the authors.

Mise en perspective historique : la crise de 1846-1850

Yves Charbit*

Résumé

Ce texte reprend la contribution de l'auteur à la journée d'étude « Migrations et crises dans les pays du Sud ».

Le recours à l'histoire permet d'analyser de manière plus précise la complexité des relations entre crise et mobilité, notamment dans les pays en voie de développement de nos jours et plus particulièrement en Afrique. L'exemple pris est celui de la France pré-industrielle du XIX^e siècle et de la crise agricole, bancaire, industrielle, sociale et politique de 1846-1851 dont les conséquences démographiques ont définitivement fait basculer la France dans le monde moderne.

Mots clés

Crise, subsistance, mobilité, contraception, histoire, France, pays en voie de développement, Afrique.

Introduction : Pourquoi la crise de 1846-1850 ?

Ce texte propose une mise en perspective historique des relations entre crises et mobilité dans les pays en développement à partir de l'exemple d'une crise majeure que connut la France entre 1845 et 1849. Les faits sont les suivants. La crise qui est d'abord agricole (1845-1846) se prolonge par une crise industrielle et commerciale (1847), puis financière (1848). S'ajoute le choc exogène d'une crise sanitaire (épidémie de choléra 1849). La crise devient politique en février 1848 avec la chute de la Monarchie de Juillet et la proclamation de la Seconde République en février 1848. Elle devient sociale en juin 1848. Marx en tirera un livre. La Seconde République ne survivra pas au coup d'état de son propre président, le futur Napoléon III.

Faire référence au passé est-il utile ? Dans un livre publié par le CEPED en 1996 « Crises et populations en Afrique » sous la direction de Jean Coussy et Jacques Vallin, évoquant les crises de l'ancien régime en France, Coussy écrit : « *Les famines existent encore en Afrique subsaharienne notamment dans des régions enclavées et dans des lieux isolés par des accidents climatiques, dans des zones de conflit armé et dans les territoires isolés par des embargos politiques ou militaires.* » (Coussy, 1996 : 12). Mais il observe aussi que les possibilités de mobilité sont bien supérieures à ce qu'elles étaient dans le passé « *l'existence d'infrastructures de transport et de communication, l'importance des migrations interafricaines, le progrès des systèmes d'alerte et l'action humanitaire ont permis d'amortir les crises de pénurie. Les importations alimentaires commerciales, les aides alimentaires, les secours d'urgence, l'émigration vers les zones moins atteintes, etc. ont permis d'atténuer les conséquences de ces crises.* » (Coussy 1996 : 12-13). On le voit, la réponse ne peut être que nuancée.

Après une brève présentation des questions de recherche et de la problématique (I), on montrera que la crise de 1846-1850 est la dernière des crises de subsistances en France et qu'en cela elle est comparable à celles de l'Ancien Régime (II). Tout au long des pages qui suivent, la réflexion s'étendra à l'Afrique principalement à partir de diverses contributions au livre de Coussy et Vallin.

* Avec la collaboration d'Estelle Duluc, assistante de recherche auprès d'Yves Charbit. Elle a rejoint le CEPED en 2011 : direction@ceped.org

Questions de recherche et problématique

Quelle relation établir entre mobilité et crise et quelles échelles d'analyse retenir pour étudier la crise ? Pour ces deux questions de recherche, quels enseignements méthodologiques ou théoriques en tirer du passé de la France pour les pays en développement ?

La première question de recherche ouvre sur plusieurs interrogations. Quelle est la place des migrations dans la crise ? Faut-il en tenir compte et si oui, comment pondérer leur importance ? Faut-il les analyser comme facteur ou comme conséquence de la crise ? Qu'elles soient causes ou conséquences, les migrations internes et internationales sont-elles des phénomènes disjoints ou au contraire complémentaires ? On observera que la distinction est souvent contestable, nous y reviendrons. En Afrique, la difficulté est plus grande, car se pose d'emblée la question de la réalité des États et de libre circulation.

La seconde question de recherche est plus délicate. La simple évocation du déroulement de la crise de 1846-1850 conduit à trois autres interrogations. Une crise de grande ampleur comme celle de 1846-1850 peut-elle être analysée comme un phénomène global ou s'agit-il au contraire d'une succession de difficultés sectorielles ? Peut-on parler d'une crise nationale ou s'agit-il de la superposition de phénomènes régionaux ? Quelle est sa profondeur historique ? Détaillons ces trois derniers points.

Phénomène sectoriel ou global ?

Le problème posé est de savoir si dans des économies massivement agricoles, il faut considérer que tout en découle, ou si les autres secteurs ont au contraire une certaine autonomie. L'épidémie de choléra de 1849 permet de parler d'un choc exogène indépendant de la crise agricole. Dans les pays africains où l'agriculture est dans une situation telle que les populations sont souvent vulnérables, un choc exogène, comme la violence politique, va déclencher par exemple des migrations forcées qui vont avoir des conséquences beaucoup plus lourdes (récoltes brûlées, arbres coupés, puits empoisonnés) que dans des économies moins fragiles. Il faut donc privilégier l'agriculture dans l'analyse, mais garder à l'esprit les interactions avec les autres secteurs.

Crise nationale ou superposition de phénomènes régionaux ?

En effet, en 1848, la France n'est pas encore un « véritable marché national » (Léon, 1993). L'échelle régionale est décisive. D'où la nécessité de contextualisation régionale ou sectorielle. Pour étudier la crise, il faut donc recourir aux grandes thèses d'histoire régionale ou sectorielle : Armengaud (Toulouse et Sud-Ouest), Bois (Sarthe), Dupeux (Loir-et-Cher), Vidalenc (rural), Vigier (Alpes), Gille (Banque et sidérurgie), etc. En tirer des enseignements pour les pays en voie de développement se heurte au problème des données. Il existe en général moins de données démographiques d'une part et socio-historiques d'autre part pour permettre l'analyse des crises. Dans le cas de celle de 1846-1851, c'est tout un groupe d'universitaires sous la direction d'Ernest Labrousse qui l'a étudiée. En outre, en Afrique, les crises ont un caractère régional superposé à une dimension ethnique/religieuse (Crise du Sud Soudan, guerre du Biafra, etc.) en amont, obscurcissant l'analyse.

Quelle profondeur historique ?

Trop souvent les analyses se concentrent sur la période de la crise proprement dite mais négligent le moyen et le long terme, les causes de la crise et en aval l'étude de ses conséquences. Le cas de l'Irlande montre qu'il est nécessaire de prendre en compte le long terme puisque la catastrophe de 1846 se traduit par un effondrement à long terme.

Dans le cas des pays en développement, l'analyse strictement démographique de la crise peut certes être conduite sur le court terme, mais la contextualisation des crises démographiques implique de se situer dans le moyen ou le long terme, qu'il s'agisse du contexte politique ou du sous-développement économique. Une crise conjoncturelle s'inscrit en effet le plus souvent dans un sous-développement structurel.

Dans le livre « Crise et populations en Afrique » la plupart des communications utilisent des séries longues (depuis 1960 parfois). Et bien peu de contributions portent sur le court terme. Il faut y voir l'effet de la mauvaise qualité des systèmes statistiques nationaux. Alors qu'en France les données d'état civil du XIX^e siècle permettent de reconstituer les évolutions annuelles et parfois mensuelles, en Afrique l'état civil est déficient avec des taux de couverture très faibles, surtout en milieu rural, et par conséquent la seule possibilité est de s'appuyer sur les séries grandes enquêtes et des recensements, ce qui suppose donc de privilégier la perspective du long terme sur deux décennies.

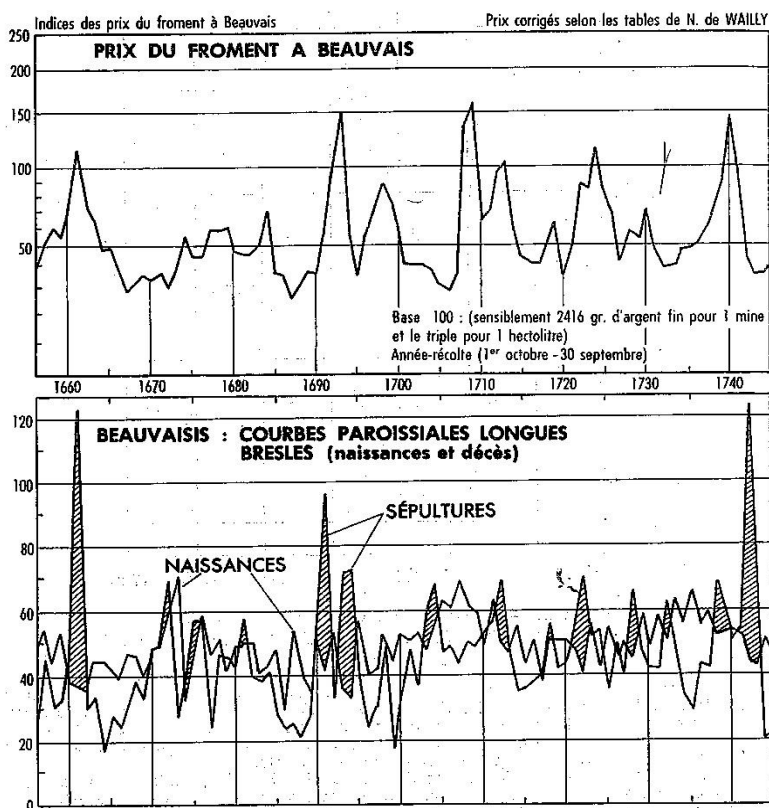
Au regard de ces deux questions de recherche, quelle problématique adopter ? Le paradigme de référence, dans les pages qui suivent, sera celui du développement, car si l'on admet que le développement se définit comme un phénomène complexe multidimensionnel, trois raisons justifient de recourir à cette problématique. Tout comme le développement, la crise de 1846-1851, on l'a dit, a été à la fois générale et complexe. Ensuite, le développement suppose de se situer à la fois au niveau micro et au niveau macro, et donc de s'intéresser au comportement des acteurs par delà les données agrégées. Enfin, tout comme le développement, la crise doit s'analyser à court terme et à long terme. Celle de 1846-1851 prend son sens dans la mesure où elle s'inscrit en amont dans le contexte d'une agriculture relativement inefficace et en aval dans le processus d'industrialisation de la France à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce dernier point, qui dépasse les limites de ce texte, ne sera pas traité.

La crise de 1846-1850, une crise de subsistances

La façon la plus simple de montrer que la population a souffert d'une crise alimentaire est d'étudier les naissances, décès et mariages en relation avec un indice des moyens de subsistances. Le plus important d'entre eux est le prix du blé. Comme le montre un exemple classique de crises dans un village de l'Île-de-France (cf. graphique 1), la hausse du prix du blé avait sous l'Ancien Régime trois conséquences :

- une baisse du nombre des nouveaux mariages, qui sont retardés, car l'aggravation des conditions de vie ne permet pas de réunir les ressources pour se marier ;
- une augmentation du nombre des décès lorsque la crise prend des proportions de famine. Cependant, certains pics de mortalité sont indépendants de la hausse du prix du blé parce qu'ils correspondent à une crise épidémique (la peste en particulier) ;
- une diminution du nombre des naissances. Pour les naissances de rang 1, leur diminution est directement liée au report des nouveaux mariages. Pour les naissances survenant dans les mariages existants (dites de rang supérieur à 1), leur diminution est liée à une pratique accrue de la contraception. Qu'il s'agisse des premières naissances ou des autres, on observe un décalage d'au moins neuf mois, qui correspond à la durée de la grossesse, auquel il faut ajouter la probabilité plus ou moins forte selon l'âge que les relations sexuelles aboutissent à conception. Cette probabilité a été calculée comme étant de l'ordre de 20 %.

Graphique 1 – Naissances et décès à Bresles de 1658 à 1744



Source : Reinhardt, Armengaud, Dupâquier, 1968.

La crise du milieu du XIXe siècle a été d'abord une crise de subsistances. En 1845, la pomme de terre est frappée par un charançon, le « *phytophthora* » et la récolte tombe au niveau de celle de 1832 (Labrousse, 1956 : V). En 1846, la mauvaise récolte de blé touche toute la France, contrairement aux crises précédentes (Sée, 1942 : 142-143), ce qui explique en partie la gravité de la crise. Mais surtout la récolte de 1847 est elle aussi mauvaise.

Les volumes de la Statistique de la France fournissent les chiffres annuels du prix de l'hectolitre de blé en francs et les naissances, les décès et les mariages (cf. tableau 1). Notons qu'il faudrait aussi connaître les volumes de blé disponibles pour mesurer la gravité de la crise. De même, lorsque l'on étudie la pauvreté urbaine, il faut non seulement disposer des chiffres des salaires journaliers, mais aussi raisonner sur une base mensuelle en comptant les jours de chômage.

Le prix du blé a atteint son niveau maximum en février et en avril 1846, et s'est ensuite effondré. En 1846, la hausse du prix du blé (de 19,75 francs à 24,05 francs) se traduit par une baisse du nombre de naissances (966 000 contre 982 000) soit 16 000 de moins qu'en 1845, une hausse importante du nombre de décès (849 000 contre 821 000) soit 28 000 de plus qu'en 1845, et une baisse considérable des mariages (268 000 contre 283 000 la nuit précédente) soit 15 000 de moins qu'en 1845¹.

Le même scénario se reproduit en 1847 avec un blé encore plus cher, un effondrement des naissances et des mariages, des décès très nombreux qui ne seront dépassés qu'en 1849, à cause de l'épidémie de choléra.

¹ Hormis ceux de 1812 et 1817, les prix étaient bien plus élevés que ceux des crises précédentes (Labrousse, 1956 : VI). Si on les compare aux crises suivantes, les pics mensuels étaient aussi plus élevés que ceux observés en 1855-1856 bien que le prix annuel moyen soit plus bas.

Tableau 1 – Variations du prix du blé et des indicateurs démographiques 1845-1848

Période	Prix du blé (en F)	Naissances (en milliers)	Décès (en milliers)	Mariages (en milliers)	Excédent (N-D)
<i>Moyenne 1841-1845</i>		976	786	282	190
1845	19,75	982	742	283	239
1846	24,05	966	821	268	145
1847	29,01	902	849	249	53
1848	16,05	940	836	293	104
1849	15,37	986	973	279	13
1850	14,32	954	762	298	192

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France.

Pour poursuivre l'analyse, les chiffres absolus doivent être complétés et surtout relativisés par les pourcentages d'évolution d'une année sur l'autre. L'analyse du mouvement des naissances présentant des difficultés spécifiques, commençons par les mariages et les décès pour lesquels la relation avec les fluctuations du prix du blé est assez simple.

Le mouvement des mariages et des décès

Par rapport à 1845, la très forte hausse du prix du blé en 1846 (+21,8 %) se traduit par une diminution des mariages (-5,3 %) et par une forte augmentation des décès (+10,6 %) (cf. tableau 2). En 1847 un pourcentage de hausse du prix du blé comparable (+20,6 %) se traduit par une augmentation apparemment plus faible des décès (+3,4 contre +10,6 %). En réalité la mortalité s'est encore aggravée car c'est une augmentation de 3 % sur un niveau déjà élevé de mortalité. De même, le recul des mariages de l'ordre de 7 % survient après un premier recul de 5 %. Cette deuxième hausse du prix du blé doit donc être considérée dans une perspective cumulative. Ce que les populations ont vécu, c'est une augmentation de +21,8 % la première année, à laquelle s'ajoute le deuxième choc d'une nouvelle augmentation de +20,6 %.

Tableau 2 – Mariages, décès et prix du blé (variations annuelles)

	Prix du blé en %	Mariages en %	Décès en %
1846/1845	+ 21,8	- 5,3	+ 10,6
1847/1846	+ 20,6	- 7,0	+ 3,4
1848/1847	- 44,7	+ 17,6	- 1,5
1849/1848	- 4,2	- 5,0	+ 16,4
1850/1849	- 6,8	+ 6,7	- 21,8

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France. Calculs de l'auteur.

En 1848, du fait d'une bonne récolte, le prix du blé (16,05 F) s'effondre (- 44,6 %) par rapport à 1847. Cette chute a logiquement renversé les mouvements démographiques observés en 1846 et 1847. Les mariages sont bien plus nombreux (+ 17,6 %) reflétant un phénomène de récupération, et la mortalité a légèrement décliné (- 1,5 %). En 1849, la mortalité augmente fortement (16,3 %), pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le prix du blé. En effet, pour la deuxième année consécutive, on observe une baisse du prix du blé (15,37 F, soit - 4,0 %). Le fait majeur est ici l'épidémie de choléra, qui fait plus de 100 000 morts. Quant aux mariages, ils sont moins nombreux qu'en 1848 (278 900 contre 293 500), malgré le bas prix du blé (15,37 F).

Deux mécanismes complémentaires ont joué : comme les mariages avaient atteint un pic exceptionnel en 1848, il y a un retour à la normalité ; la mortalité due au choléra a probablement fait diminuer le nombre de mariages (décès d'un seul ou des deux futurs conjoints). Enfin, en 1850, la mortalité baisse fortement (- 21,7 %, passant de 973 000 à 761 000). Les mariages augmentent aussi bien en nombres absolus (+ 18 800) qu'en pourcentages (+ 6,8 %), mouvement favorisé par une nouvelle baisse du prix du blé (- 6,8 %). La crise agricole est terminée.

En résumé, les mouvements des mariages et des décès aussi bien en nombres absolus qu'en pourcentages sont calqués sur l'évolution du prix du blé. Ils se caractérisent par des phénomènes cumulatifs d'aggravation de la misère lorsque des années difficiles se succèdent (1846 et 1847). Dès que le prix du blé baisse, stimulant fortement la demande, la conjoncture économique s'améliore et les indicateurs se renversent. Cependant l'élasticité par rapport au prix du blé est loin d'être parfaite puisque les mariages réagissent plutôt selon une logique de récupération et ne répercutent donc pas de manière intégralement proportionnelle l'ampleur de la baisse du prix du blé. En quelque sorte, à un moment donné, il n'y a plus assez de gens à marier.

Le mouvement des naissances

On l'a dit, le mouvement des naissances est plus compliqué à analyser car il résulte de deux composantes, d'une part les premières naissances lorsque les mariages sont conclus (dites « naissances de premier rang »), d'autre part les naissances suivantes « de rang 2 et plus ». Il est donc difficile de dissocier l'effet direct de la hausse du prix du blé de celui indirect du retard des mariages, les deux étant évidemment des aspects complémentaires de la crise des subsistances. Quoi qu'il en soit, nous comparerons les variations des naissances à celles des mariages avec un an d'écart. Par exemple les naissances de 1848 par rapport aux mariages de 1847. Ou encore l'évolution des naissances entre 1848 et 1847 (notée 1848-1847) par rapport à celle des mariages entre 1846 et 1845. Prenons l'exemple du début de la crise (1845-1847) (tableau 3).

Tableau 3 – Variations annuelles des naissances durant la crise des subsistances (1845-1847)

ÉVOLUTIONS RELATIVES			
	Prix du blé en %	Naissances en %	Mariages en %
1846-1845	+ 21,8	- 1,6	- 5,3
1847-1846	+ 20,6	- 7,0	- 7,0
ÉVOLUTIONS EN NOMBRES ABSOLUS			
1846-1845			- 15 000
1847-1846		- 63 000	

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France. Calculs de l'auteur.

En 1846, la forte hausse du prix du blé (+ 21,8 %) induit une faible diminution des naissances (- 1,6 %). En 1847 la deuxième hausse du prix du blé (+ 20,6 %) se traduit par une diminution beaucoup plus forte (- 7,0 %), mais on l'a dit, la hausse du prix du blé joue aussi sur le nombre de naissances par l'intermédiaire de la chute des mariages de l'année précédente soit (- 5,3 %). Pour trancher entre ces deux facteurs, le plus simple est de revenir aux nombres absolus. En 1846 il y avait eu 15 000 mariages de moins qu'en 1845, alors qu'il y a eu 63 000 naissances de moins (tous rangs confondus). Le déficit des premières naissances n'a été au maximum que de - 15 000. Ces 48 000 naissances de moins ne s'expliquent pas mécaniquement par le report des mariages, mais par des réactions psychologiques face à une deuxième année de cherté.

Les années 1848, 1849 et 1850 permettent de mettre en évidence d'autres mécanismes (cf. tableau 4).

Tableau 4 – Comparaison des variations annuelles des mariages et des naissances

	Mariages (de l'année précédente)	Naissances	Prix du blé (en F)
1848-1847	+ 43 000		16,05 (1848)
1849-1848	- 15 800	+ 46 000	15,37 (1849)
1850-1849		- 32 000	14,32 (1850)

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France. Calculs de l'auteur.

En 1849, on compte 46 000 naissances de plus qu'en 1848, qui doivent être mises en regard des 43 000 mariages supplémentaires de 1848 par rapport à 1847. En nombres absolus, la hausse des mariages s'est donc répercutée *proportionnellement* ou à peu près sur le nombre de naissances de l'année suivante. En 1850, les naissances ont baissé *plus que proportionnellement* en réponse à la chute de la nuptialité de l'année précédente : - 32 000 pour les naissances (1850-1849) contre - 15 800 pour les mariages (1849 -1848).

Rapportons cette asymétrie à l'évolution du prix du blé en comparant la situation en 1847 à celle en 1849 et 1850. Pourquoi cette diminution disproportionnée des naissances en 1850 (- 32 000), d'autant que le faible prix du blé en 1849 (15,37 F) comme en 1850 (14,32 F) aurait dû entraîner davantage de naissances et compenser l'effet de la faible nuptialité en 1849 ? En 1847, après deux années consécutives de hausse du prix du blé, le mouvement des naissances avait incontestablement une dimension psychologique. En 1849 et 1850, cette fois après deux années de baisse du prix du blé, les choses sont plus compliquées.

Comment expliquer cette asymétrie entre les mouvements de hausse et de baisse ? Elle suggère clairement que le mouvement des naissances est devenu partiellement indépendant de la nuptialité dans les phases de baisse. Tout d'abord, il est clair que le prix du blé n'est plus un indicateur suffisant, parce que la crise en 1849 n'est plus une crise de subsistances. Elle est devenue beaucoup plus complexe et le mouvement des naissances comme celui des mariages est lié à l'agriculture ainsi qu'à des facteurs économiques distincts de l'agriculture dans les secteurs du commerce, de l'industrie, mais aussi au regard du contexte politique qui dépasse les limites de ce texte ; mais une autre voie d'analyse est possible en termes de groupes sociaux.

Les réponses des groupes sociaux

Pour comprendre ce qui se passe, il faut abandonner les indicateurs agrégés purement quantitatifs et passer à une analyse au niveau des acteurs, en termes de réponses à la crise. L'analyse par groupes sociaux selon les types de revenus, qui renvoie à la problématique de la répartition de la propriété foncière, est évidemment pertinente pour l'Afrique d'aujourd'hui. En France, en 1846-1851, la situation était caractérisée par un grand nombre de petits propriétaires plus ou moins vulnérables à la crise. Il en est probablement de même en Afrique. Étant entendu que dans les pays où la répartition de la propriété foncière est très inégalitaire, les grands propriétaires s'en sortent en général mieux. La question est donc celle du contrôle du foncier, variable d'une importance capitale dans des

économies fondamentalement rurales. Cependant est-ce le contrôle de la production ou plutôt celui de la commercialisation qui doit être pris en compte ? De même qu'il y a eu les « guerres des farines » sous Louis XVI, le contrôle de la commercialisation se joue en termes de relations interethniques inégalitaires. C'est le cas en Guinée maritime comme le montre Véronique Petit dans un chapitre d'un livre en préparation. Paul Mathieu et Dominique Tabutin observent qu'en Afrique, la crise économique, la crise écologique et la crise agraire sont analysées comme un cercle vicieux ou encore une « spirale régressive » selon l'expression de Jean-Pierre Raison. Ils mettent en cause ce qu'ils appellent ce paradigme « conçu à un niveau trop global parce qu'il méconnaît deux types de diversité, celle des groupes sociaux et celle de l'espace ». Ils soulignent que « *la crise économique et les évolutions du monde rural entraînent des inégalités sociales croissantes. Certains paysans riches produisent dans une logique d'accumulation et d'investissement, d'autres, pauvres, se trouvent enfermés dans une logique de survie ou de reproduction simple ; les différences entre ces groupes et leurs façons de gérer l'environnement sont de plus en plus marquées* » (Mathieu et Tabutin, 1996 : 138).

Traduisons donc en termes de comportement des groupes sociaux, d'une part les conséquences de la hausse du prix du blé liée à une mauvaise récolte, d'autre part les facteurs externes à l'agriculture. On peut distinguer deux types de réponses : la contraception, la mobilité.

La contraception

Dès 1850, les contemporains signalent en effet la « prudence » des populations dans certains départements. L'utilisation accrue de la contraception a été induite par l'aggravation des conditions de vie, mais lorsque la crise s'estompe (ici en 1850), les naissances ne remontent pas au niveau d'avant la crise. C'est ce qui expliquait l'écart entre les naissances de 1847 par rapport aux mariages de 1846. On l'a dit, sur le déficit de 63 000 naissances, seulement 15 000 étaient attribuables à la réduction des mariages l'année précédente. En milieu rural il faut raisonner sur deux groupes sociaux : d'une part la masse des ouvriers agricoles et des autres consommateurs de blé (artisans vivant dans les villages) qui ne sont pas producteurs de blé, d'autre part les producteurs de blé eux-mêmes.

- Pour le premier groupe des consommateurs de blé, la hausse du prix du blé se traduit par une réduction du pouvoir d'achat en tant que consommateurs. La baisse de leur niveau de vie résulte d'un double mouvement : ils payent plus cher le blé ; il y a moins d'emplois en raison du faible volume de la récolte et pour les artisans leur chiffre d'affaire baisse car les populations vont sacrifier ce qui n'est pas strictement nécessaire à la survie. Lorsque le prix du blé revient à la normale, deux facteurs, l'un psychologique, l'autre économique, se superposent : les habitudes de prudence, au cas où la crise frapperait à nouveau, persistent ; ou encore le pouvoir d'achat ayant été amputé par les années antérieures, la pratique de la contraception continue.
- Le second groupe, celui des producteurs de blé, bénéficie certes de prix élevés mais les quantités produites sont trop faibles et il en résulte une contraction des revenus. Ainsi, malgré la hausse des prix, la valeur totale de la production de blé est tombée de 1 677 millions de francs en 1845 à 1 442 millions de francs en 1846. (Labrousse, 1949 : 26-27 ; Marzewski, 1965 : CIX, note 7). Ce fut le cas des propriétaires terriens du Loir-et-Cher : ces producteurs de blé ont été favorisés par la situation en 1846 et 1847, mais ont souffert plus tard de la diminution du pouvoir d'achat sur le marché, à un moment où les récoltes étaient particulièrement bonnes. Même évolution dans le Loiret (Marcilhacy, 1959 : 48).

Donc, pour les deux groupes, la contraception est donc une réponse cohérente à la crise (cf. tableau 5). Ce type d'analyse est évidemment transposable dans les pays en développement, mais il est impossible d'aller plus loin dans l'illustration de notre propos. Chaque étude de cas doit identifier les groupes sociaux dont il est pertinent d'analyser les comportements démographiques face à une crise donnée, non seulement la contraception, mais aussi la nuptialité et la fécondité et on va le voir la mobilité.

Tableau 5 – Crise et contraception selon les groupes sociaux

	Consommateurs	Producteurs
Mauvaise récolte	Prix du blé (+) Revenus (chômage) (-) Niveau de vie (-) Contraception (+)	Pas de stocks Chiffre d'affaires (-) 1845 : 1 677 000 F 1846: 1 442 000 F Contraception (+)
Bonne récolte	Prix du blé (-) et Revenus (+) Mais pouvoir d'achat amputé par récolte antérieure Contraception (+)	Stocks abondants, mais prix bas Contraception (+)

La mobilité interne et internationale

La seconde caractéristique des crises alimentaires est de déclencher une mobilité des populations sous deux formes : exode rural et migrations internationales. Sous l'Ancien Régime, les souffrances étaient plus grandes dans les campagnes, où les secours n'étaient pas organisés comme dans les villes, d'où une fuite devant la misère et un mouvement d'immigration dans les villes, qui est un vieux réflexe chez les masses paysannes (Meuvret, 1965 : 516). Entre 1846 et 1851, la population de la France a ainsi augmenté en moyenne de 0,22 % tandis que celle des villes a augmenté de 1 % (cf. tableau 6)

Tableau 6 – Taux de croissance intercentenaire

France entière	+ 0,22 %
Villes	+ 1 %

Source : Données tirées de divers volumes de la Statistique générale de la France

Si l'on prend les pays du Sahel et en particulier le Burkina Faso, la réalité est différente. Les phénomènes de désertification se traduisent, selon Mathieu et Tabutin, par un phénomène de rééquilibrage : les migrations sont « un processus spontané de rééquilibrage dans un espace inégalement peuplé et inégalement pourvu en ressources naturelles. À leur arrivée les migrants sont installés sur des terres disponibles (jachères, terres limitrophes entre villages au statut foncier peu précis) souvent à distance des villages des zones d'accueil, par un autochtone détenteur de droits fonciers. Peu à peu se récréent des structures spatiales et sociales semblables à celles de la zone d'origine. Ainsi pendant les années 1980 dans les zones cotonnières du sud-ouest on observe des augmentations de l'ordre de 50 à 100 % des surfaces cultivées par actif agricole sur la période 1939-1980, « plus l'espace cultivé s'accroît et plus la superficie cultivée par actif augmente [...] Quand la population double, la superficie cultivée triple et la progression des champs permanents est quatre fois plus élevée que celle des champs temporaires (Bernus, 1993 : 319-320, cité par Mathieu et Tabutin). Ces auteurs analysent ensuite le cas de la Côte d'Ivoire du Kenya et du Nord Nigéria. Sous l'effet de la crise la mobilité interne rurale est clairement une réponse à la crise avec en Côte d'Ivoire une aggravation des tensions sur le foncier.

Cette différence majeure, exode vers les villes en France, redistribution interne au monde rural semble pouvoir s'expliquer par la contrainte démographique : fort potentiel de croissance au Burkina Faso (+ 2 %) contre + 0,5 % en France. Cependant, cette explication n'est pas convaincante, car au Burkina Faso les villes ont aussi augmenté durant les années 1970-1980, Ouagadougou passant par exemple de 174 331 habitants en 1975 à 441 514 en 1985

(Institut National de la statistique et de la démographie, 1978 : tableau 1 ; 1990 : 198). En réalité, il se produit deux mouvements complémentaires : exode rural et redistribution interne.

Concernant l'émigration, la méthode d'estimation la plus simple consiste à comparer l'accroissement intercensitaire (1846-1851) à l'excès des naissances par rapport aux décès pendant cette période. D'après les recensements, la population a augmenté de 381 000 tandis que l'excès des naissances était de 506 200. L'émigration a probablement été de $506\,200 - 381\,000 = +125\,200$. Ce mouvement d'émigration contraste avec un mouvement d'immigration entre 1841 et 1846 (220 000 entrées) (cf. tableau 7)

Tableau 7 – Soldes migratoires quinquennaux

1841-1845	+ 220 000 (entrées)
1846-1851	- 125 000 (sorties)

Ce chiffre est acceptable car les deux recensements peuvent être considérés comme assez fiables, celui de 1846 en particulier. La crise s'est donc traduite, pour la première fois probablement dans l'histoire, par des départs hors de France par milliers, pour des raisons qui ne sont pas directement liées au problème des subsistances : des raisons politiques et la colonisation de l'Algérie par des Républicains exilés plus ou moins volontaires après les journées de juin 1848, sont à l'origine de cette émigration. Le seul exemple comparable est l'exode des protestants à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Les famines du XX^e siècle en Afrique, celles qui sont les mieux documentées, ont-elles aussi déclenché des mobilités transfrontières. Cependant, lorsqu'elles sont survenues dans des contextes de violences politiques, il est contestable de voir dans la famine la cause première de la mobilité. La famine comme la mobilité apparaissent alors au contraire comme des conséquences de la violence.

Le choix des indicateurs

On l'a vu, la capacité prédictive d'un indicateur tel que le prix d'une denrée vitale va être affaiblie dès lors que se produisent des chocs exogènes qu'il faut aussi prendre en compte dans l'analyse d'une famine : épidémie, mortalité, violence...

Mais indépendamment de cette difficulté méthodologique, la question du choix de l'indicateur est plus complexe qu'il n'y paraît. *A priori*, le prix du blé, du café, du cacao et du riz sont des indicateurs évidents. Ainsi, Corinne Regnard avait mis en relation le prix du riz à Madagascar et l'espérance de vie. Vers 1983-1986, Madagascar était le seul pays avec le Niger où l'espérance de vie avait diminué. Elle a montré comment la crise d'approvisionnement du riz était en réalité une pénurie artificielle. Dans sa contribution au livre « Crise et population en Afrique », Joseph Brunet-Jailly se borne à fournir des indicateurs de mortalité infantile sur la période 1969-1987. Il observe qu'en dépit de deux grandes crises agricoles au Mali (en 1973-1974 et en 1983), la mortalité infantile n'a pas augmenté alors que cet indicateur est considéré comme très sensible à la pauvreté.

Et surtout, quel indicateur des crises choisir pour le milieu urbain ? Nicolas Bricas a proposé une méthodologie très intéressante. Il calcule les disponibilités alimentaires sur vingt pays à partir des statistiques de production agricole, des importations et des exportations des différentes denrées alimentaires. Comme ces denrées ont des valeurs nutritionnelles différentes, il obtient en les combinant la disponibilité alimentaire protéinique par jour et par personne pour chacun des pays tout au long de la période 1963-1990. Sauf grave crise économique ou politique (Tchad, Nigéria, Zaïre), il ne constate pas de diminution des disponibilités alimentaires. Ce résultat surprenant s'explique : contrairement à la situation de la France de l'Ancien Régime, l'assistance alimentaire internationale a amorti les crises et brouille la relation entre la mortalité et le prix des denrées de base.

Ce point est souligné par Jean Coussy « *ce schéma n'est que très partiellement applicable aux crises alimentaires africaines actuelles. Le volume des stocks agroalimentaires mondiaux, les moyens financiers internationaux disponibles, l'existence d'infrastructures de transport et de communication, l'importance des migrations interafricaines, le progrès des*

systèmes d'alerte et l'action humanitaire ont permis d'amortir les crises de pénurie. Les importations alimentaires commerciales, les aides alimentaires, les secours d'urgence, l'émigration vers les zones moins atteinte, etc. ont permis d'atténuer les conséquences de ces crises [...] les relations internationales, comme sur les autres continents, servent désormais à court terme, d'amortisseurs des crises de subsistance » (Coussy, 1996 :12-13). Ainsi, l'assistance technique internationale substitue un mécanisme d'assistance aux ajustements du marché. Mais ceci n'exclut pas un phénomène d'appauvrissement des populations et de vulnérabilité accrue, ce qui conduit à suggérer qu'il faut peut-être se tourner vers l'analyse de la morbidité et de la vulnérabilité pour mesurer l'impact des crises sur les populations plutôt que s'attacher à la mortalité proprement dite.

Enfin, les phénomènes de détournement et les phénomènes de spéculation ne sont pas très différents de ceux observés dans le passé, au moment où des spéculateurs stockaient les réserves de blé en jouant la hausse liée à la rareté. À la fin de l'Ancien Régime on parlait de « guerres des farines », aggravées par les obstacles à la circulation des grains entre les provinces françaises, que seuls Turgot et Necker ont tenté d'abolir.

Quels enseignements pour l'étude des crises en Afrique ?

Il faut distinguer selon le type de crise : crise « conjoncturelle » (sécheresse, famines), ou crises liées à la pauvreté structurelle.

- Les sécheresses et les famines se traduisent incontestablement par des afflux massifs de population vers les villes. Par exemple la sédentarisation des nomades lors de la sécheresse au Sahel en 1974, lorsque les oasis n'ont plus été en mesure de répondre à leurs besoins hydriques. Pas de différences sur ce point : lors de la famine de 1693, les paysans sont venus en masse se réfugier dans les villes.
- Quant à la pauvreté structurelle, il est probable qu'elle se traduise partout par des migrations saisonnières ou définitives. Au niveau micro-démographique, en Afrique de l'Ouest, et sans doute dans bien des pays en développement, les réponses à la pauvreté structurelle doivent s'analyser comme la mise en œuvre de réseaux de solidarité familiaux entre les membres de la famille vivant en ville et ceux résidant en brousse. Outre que les familles étaient nucléaires en France, les communications ne le permettaient pas en 1846.

Au niveau macro-démographique enfin, la différence majeure entre les pays d'Afrique de l'Ouest et la France de 1846 tient au potentiel démographique. Malgré la crise, le réservoir démographique lié à la structure par âge en milieu rural est tel que la croissance urbaine peut s'opérer sans pour autant que la population rurale diminue, ce qui n'a pas été le cas en France.

Bibliographie

- ARMENGAUD André 1961, *Les Populations de l'Est-Aquitain au début de l'époque contemporaine. Recherches sur une région moins développée*, Paris.
- BOIS Paul 1978, *Paysans de l'Ouest : des structures économiques et sociales aux options politiques, depuis l'époque révolutionnaire, dans la Sarthe*, Paris, Flammarion.
- BRICAS Nicolas 1996, « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, 183-207.
- BRUNET-JAILLY Joseph 1996, « La santé de l'Ouest après quinze ans d'ajustement », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, 233-271.
- COUSSY Jean 1996, « Les crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, 11-49.
- DUPEUX Georges 1962, *Aspects de l'histoire politique et sociale du Loir-et-Cher*, Paris.
- GILLE Bertrand 1959, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris.

- Institut National de la statistique et de la démographie 1978, *Recensement général de la population Burkina Faso 1975, Résultats définitifs, Données départementales*, 11.
- Institut National de la statistique et de la démographie 1990, *Recensement général de la population Burkina Faso 1985, Analyse des résultats définitifs*.
- LABROUSSE Ernest (éd.) 1956, *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle*, La Roche-sur-Yon.
- LABROUSSE Ernest 1949, *Aspects de l'évolution économique et sociale de la France et du Royaume-Uni de 1815 à 1880*, Paris.
- LÉON Pierre 1993, « L'élan industriel et commercial », in Braudel Fernand, Labrousse Ernest, *Histoire économique et sociale de la France. III/ 1660-1789*, Paris, PUF, 499-528.
- MARCILHACY Christiane 1959, « Les caractères de la crise sociale et politique de 1846 à 1852 dans le département du Loiret », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 5-59.
- MARCZEWSKI Jan 1965, *Le produit physique de l'économie française de 1789 à 1964*, Paris.
- MARX Karl 1967, *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, Paris, Éditions sociales.
- MATHIEU Paul, TABUTIN Dominique 1996, « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.), *Crises et populations en Afrique, Crises et populations en Afrique*, Paris, CEPED, 123-160.
- MEUVRET Jean 1965, « Demographic crisis in France from the sixteenth to the eighteenth century », in Glass D.V. and Eversley D.E.C. (eds.), *Population in History*, Londres, Arnold, 507-522.
- REGNARD Corinne 2003, *Crise économique, santé et mortalité à Madagascar* Paris, L'Harmattan.
- REINHARDT Marcel, ARMENGAUD André, DUPAQUIER Jacques 1968, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien.
- SÉE Henri 1942, *Histoire économique de la France*, Paris.
- VIDALENC Jean 1970, *Le peuple des campagnes*, Paris, Marcel Rivière.
- VIGIER Philippe 1963, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine*, Paris, SEVPEN.